

Partager sa carte

Le tutoriel suivant vous guidera pour partager une carte mentale auprès de vos collaborateurs.

Note importante: les actions (ex: clic) sont symbolisées par une bulle bleue, les explications de la fonctionnalité par une bulle grise. Pour réaliser efficacement le tutoriel ci-dessous, il est important de bien suivre l'ordre chronologique et la numérotation des étapes indiquées. Exemple d'action : 1, 2, 3, 4...

Partager une carte

- ➔ 1. Cliquer sur **partager**
- ➔ 2. Saisir l'**e-mail de votre collaborateur**
- ➔ 3. Cliquer sur **peut éditer**
- ➔ 4. Sélectionner les **droits de votre collaborateur**
- ➔ 5. Si besoin, **ajouter un message**
- ➔ 6. Cliquer sur **ajouter** pour **valider votre partage**

Les modifications des cartes ne peuvent pas s'effectuer par 2 utilisateurs en simultané

Partager avec les gens

Invitez des personnes à collaborer avec vous dans la création de votre midnmap. Ils seront prévenus par email.

2 → Emails* 3 → Peut éditer ▲

4 → Peut éditer
Peut voir

5 →

6 → Ajouter

☐ Ajouter un message

@vincennes.fr

Message

Fermer

Révision #5

Créé 2023-06-02 06:53:30 UTC par PLAMIN Aroquiadeva Ary

Mis à jour 2023-06-06 08:04:32 UTC par PLAMIN Aroquiadeva Ary